



Association
des Bibliothécaires
de France

ABF HAUTS DE FRANCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Lors de l'Assemblée Générale du groupe régional Hauts de France de l'Association des Bibliothécaires de France qui a eu lieu en visioconférence le jeudi 14 janvier 2021, les points suivants de l'ordre du jour ont été soumis au vote :

- Rapport d'activité 2020

Adopté à l'unanimité

- Rapport financier 2020

Adopté à l'unanimité

- Budget prévisionnel 2021

Adopté à l'unanimité

- Rapport d'orientation 2021

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 28

Fait à Arras le 14 janvier 2021

Le président de l'ABF Nord-Pas-de-Calais

Emmanuelle KALFA



Association
des Bibliothécaires
de France

ABF HAUTS DE FRANCE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

28 participant.e.s en visio

Présentation du rapport d'activité 2020.

Mise en avant notamment de la formation des stagiaires de l'ABF.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

28 votes pour

Le « pour » l'emporte à l'unanimité

Présentation du bilan financier 2020.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

28 votes pour

Le « pour » l'emporte à l'unanimité

Rapport d'orientation 2021.

Les projets qui n'ont pas aboutis en 2020 sont reportés en 2021 : Journée d'étude BU/BM/CDI, JE Bibliothèques et centres pénitentiaires, voyage d'étude en France et escapade en région .

Vote :

0 abstention

0 vote contre

28 votes pour

Le « pour » l'emporte à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2020.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

28 votes pour

Le « pour » l'emporte à l'unanimité

Parmi les questions diverses :

- Un point est fait (Hélène Brochard) sur la situation du National : Olivia de la Panneterie s'en va le 28 janvier. Elle n'est pas remplacée pour le moment. Les premiers mois 2021 seront l'occasion de retravailler l'organisation de l'équipe ainsi que les profils de poste et d'évaluer si le remplacement est nécessaire / possible . La situation est complexe, mais on espère qu'elle se stabilise.

- Question de l'adhésion glissante (de date à date plutôt que par année civile) par Hélène Brochard. L'ensemble des participant.e.s semble apprécier l'idée, qui sera soumise au National.

- Une question sur le tarif du congrès (Jean-Luc). Il est proposé d'adopter un « tarif préférentiel » pour les membres actifs des CA, commissions, formateurs/formatrices... La question soulève quelques débats, car si elle est intéressante, elle entraînerait une diminution notable des revenus pour le congrès. De plus, le nombre de prétendant.e.s serait très élevé. Il est précisé aussi la dimension solidaire de l'investissement des personnes qui s'engagent à l'ABF. Rien de tranché, peut-être à discuter au National. La clarification de l'identification de ce qui est pris, ou non, en compte dans le « bénévolat congrès » est au moins à envisager.

- Pour la journée d'étude Bibliothèques et centres pénitentiaires, prévue en 2020, Mathilde Buisine souligne l'attente et les besoins sur ce thème. Si le présentiel ne peut être possible, envisager un format en distanciel. Une équipe se constitue à nouveau : Hélène Brochard, Juliette Sgard, Lydie Bonnal, Mathilde Buisine et Mina Bouland.

- Maryse Bailleul, ancienne stagiaire ABF, apporte un témoignage sur son expérience. Ses encouragements chaleureux et sa joie d'avoir suivi la formation sont une belle bouffée d'air en ces temps compliqués.